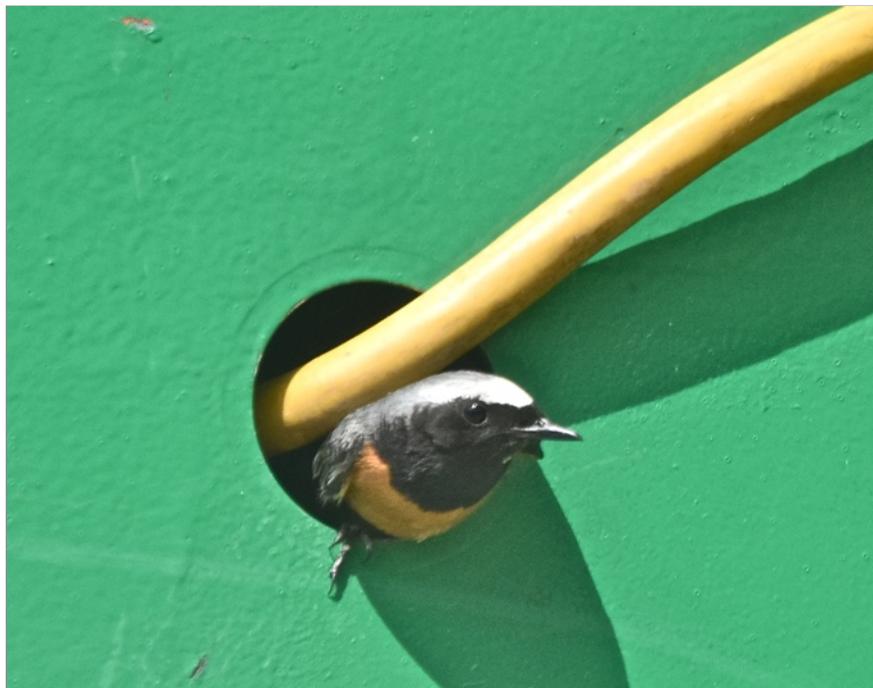


# Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève

## Rapport 2015



Réalisé par :

Avec le soutien de :



GOBG  
43 ch. des Bouveries  
CH-1284 Chancy, Suisse  
[info@gobg.ch](mailto:info@gobg.ch)



REPUBLIQUE  
ETCANTON  
DE GENEVE

[Direction générale de la nature  
et du paysage \(DGNP\)](#)

Auteur : André Bossus <[andre.bossus@gobg.ch](mailto:andre.bossus@gobg.ch)> - Genève, le 25 novembre 2015

## **Introduction**

Jusqu'à la fin des années 60, le Rougequeue à front blanc faisait partie des espèces communes de notre canton et de la Suisse en général.

Les grandes sécheresses du Sahel durant les années 70 ont décimé les populations et, depuis, le Rougequeue à front blanc ne cesse de voir ses effectifs décliner.

A Genève, le statut de l'espèce est encore l'un des plus favorables de Suisse et l'on note même une stabilisation des effectifs depuis une dizaine d'années.

Depuis 2013, un programme de conservation et de suivi de l'espèce a été mis en place afin de favoriser son maintien dans notre canton.

Le présent rapport décrit les activités réalisées en 2015 dans le cadre de ce programme.

## **Méthode**

### **Généralités**

Bien que le Rougequeue à front blanc fasse partie des espèces potentiellement menacées de Suisse, sa présence dans notre canton est telle qu'il est difficile de faire un recensement complet des sites occupés.

Il est par contre possible de mener des actions ponctuelles pour favoriser son maintien dans certaines zones bien ciblées.

Dans le cadre du projet de conservation de l'espèce dans le canton, plusieurs projets ont été mis en place depuis 2013:

- à Céligny, dans le cadre du projet de réseau agro-environnemental (RAE) où l'espèce a été choisie comme "espèce indicatrice". Ce projet sera poursuivi jusqu'en 2017.
- à Lancy dans 5 parcs publics (Navazza, Chuit, Surville, Bernasconi et Tressy-Cordy) en partenariat avec le Service de l'Environnement et des Sports de la Ville de Lancy.
- depuis 2014, une action menée avec l'aide des membres du GOBG a été mise en place. Il s'agissait de placer des nichoirs dans les jardins où la présence de l'espèce avait déjà été signalée lors d'une précédente année. A la différence des deux premiers, ce projet a été mené dans des sites répartis dans l'ensemble du canton.

Dans tous les cas, l'activité principale a consisté à réaliser les tâches suivantes:

- recherche et pose de nichoirs dans des milieux favorables
- recensement et contrôle des nichoirs placés
- collecte et étude de toutes les observations de l'espèce dans le canton.

## Résultats

### 1. Projet de Céligny

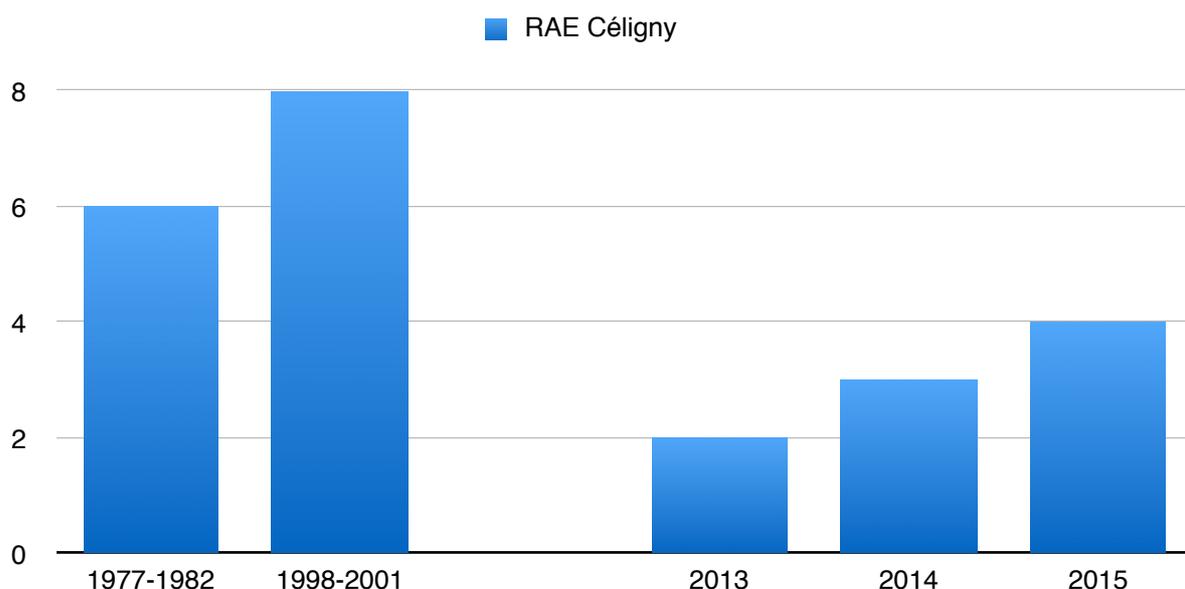
Réalisé dans le cadre du RAE de Céligny, ce projet en est à sa troisième année. Lors du premier recensement en 2013, considéré comme année de démarrage, seuls 2 territoires avaient été repérés.

Au cours des deux années suivantes, 2 nouveaux territoires ont été découverts sur l'ensemble du territoire de Céligny qui comprend 465 hectares.

Cependant, sur les 14 nichoirs placés et contrôlés chaque année, aucun n'a encore été utilisé par le front blanc. Précisons encore qu'aucune preuve de nidification n'a pu être constatée au cours de ces 3 dernières années.

Par rapport aux deux derniers atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève, 1977-1982 (P. Géroudet, C. Guex, M. Maire) et 1998-2001 (B. Lugrin, A. Barbalat, P. Albrecht), la présence du Rougequeue à front blanc reste encore bien en-dessous des valeurs précédentes.

#### Nichées de Rougequeues à front blanc sur le territoire de Céligny



Cette diminution constatée sur le territoire de Céligny est conforme à la tendance observée chez l'espèce dans toute la Suisse et même en Europe.

Quelques remarques s'imposent pour ce projet :

Plusieurs années seront sans doute indispensables avant de constater les effets des mesures entreprises dans le cadre du RAE de Céligny. La densité actuelle est très faible, ce qui constitue un pronostic peu favorable pour inverser la tendance.

Les mesures agricoles prises à Céligny n'ont pas d'effets immédiats sur les besoins essentiels de l'espèce, à savoir l'existence de zones à végétation clairsemée. Mais la création de surfaces de compensation écologiques (SCE) assurent à long terme des conditions qui favorisent le maintien de l'espèce.

Le RAE, tel qu'il est réalisé à Céligny est indispensable pour préserver la biodiversité. Le déclin du Rougequeue à front blanc ne reflète pas forcément la diminution de cette biodiversité. Il est la conséquence de facteurs qui ne sont pas uniquement liés à la période de nidification. On constate en effet des pertes massives lors de la migration ou de l'hivernage en Afrique.

## 2. Pose ciblée de nichoirs dans le canton

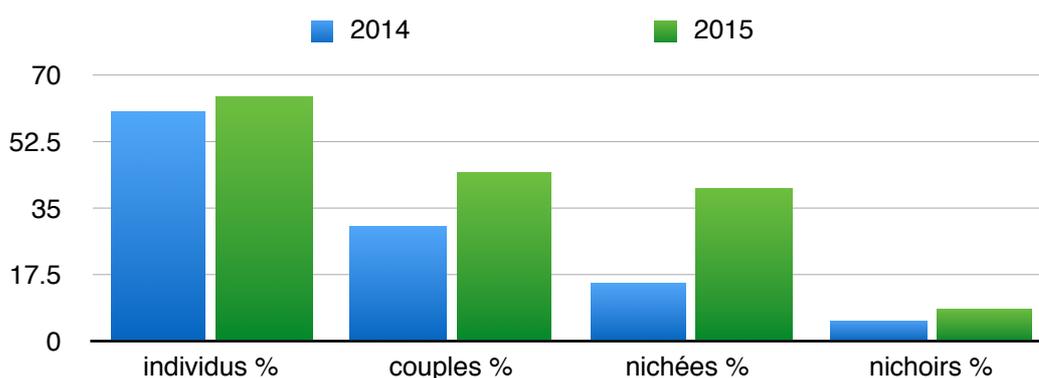
Ce projet mis en place depuis 2014 consiste à placer des nichoirs dans des jardins où l'espèce avait déjà été observée au moins une fois lors des 5 dernières années. A la fin de l'hiver 2013-2014, 20 nichoirs avaient été posés dans les jardins de nos membres qui répondaient à ce critère.

Lors de la seconde année (2015) 5 nouveaux nichoirs ont été placés, ce qui porte à 25 le nombre de nichoirs suivis.

Voici le bilan de ces deux premières années

Taux d'occupation des sites et nichées constatées

Description	2014	%	2015	%
Nombre de nichoirs	20	100	25	100
Observation d'un mâle (ou femelle seule)	12	60	16	64
Observation d'un couple sur le site	6	30	11	44
Nichées réussies sur le site	3	15	10	40
Nichées réussies dans le nichoir installé	1	5	2	8



Remarques:

- La comparaison entre les deux années montre clairement que l'année 2015 a été plus favorable que celle de 2014. Il y a eu davantage de couples formés et surtout plus du double de nichées réussies. Enfin, dans la grande majorité des cas, l'espèce préfère s'installer dans les cavités naturelles ou même dans toutes sortes de cavités plutôt qu'à l'intérieur de nichoirs. Cela indique que l'espèce est surtout dépendante de la qualité du site et que lorsque les conditions sont favorables, elle trouve de multiples solutions pour s'y installer.

L'une des principales observations de l'année a été la capacité de l'espèce à s'adapter à la variété des cavités offertes par le milieu. Elle s'avère être très opportuniste comme on peut le voir sur les images ci-dessous :



dans une cavité sous un toit



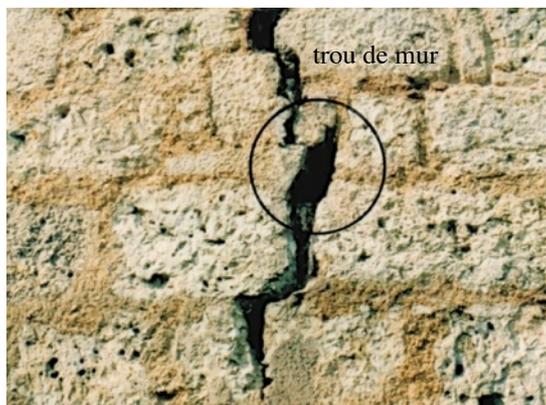
sur les conduites d'un abri



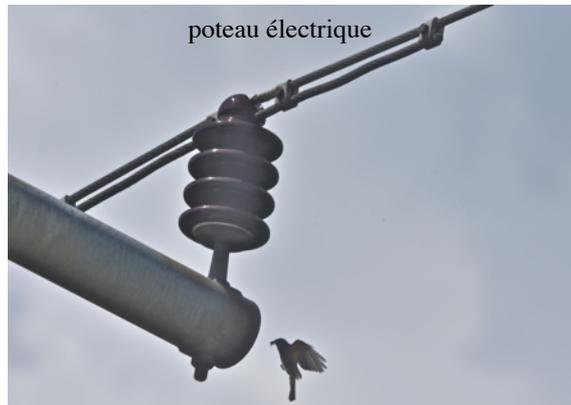
courbure  
d'un tuyau  
dans une serre



tas de bois



trou de mur



poteau électrique



nichoir



container de travaux

Dans seulement 15 % des cas, l'espèce s'installe dans une véritable cavité naturelle d'un arbre (ou d'un mur de pierres).



Voici, lorsqu'il a été possible de les trouver, les emplacements où se situait le nid lors des deux dernières années:

<b>Emplacements de nidification découverts (2014-2015) N= 25</b>	<b>%</b>
cavités naturelles (arbres)	15
autres cavités (tuyaux, anfractuosités diverses)	75
nichoirs	10

Cette répartition montre bien que l'impact de la pose des nichoirs n'est pas si élevé que ce que l'on pourrait penser. Cela reste néanmoins une intervention positive, sans compter l'utile sensibilisation que cette mesure produit sur les personnes qui hébergent ces nichoirs.

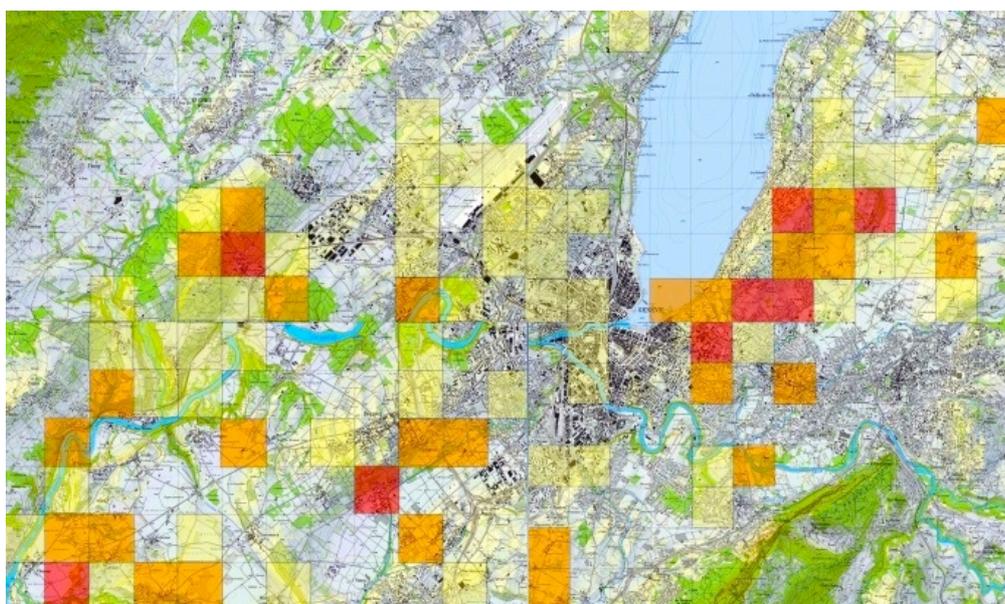
### 3. Etablissement d'une carte des nicheurs du canton sur la base des informations collectées sur ornitho.ch

Pour la deuxième année successive, toutes les données inscrites sur ornitho.ch ont été analysées et reportées sur une carte du canton.

Sur la carte ci-dessous, divisée en surfaces de 1 km<sup>2</sup>, les couleurs de chaque carré représentent les différents niveaux d'occupation des sites par le rougequeue à front blanc en 2015:

-  = au moins un territoire recensé dans le carré (N= 55)
-  = 2 à 3 territoires recensés dans le carré (N= 27)
-  = 4 à 7 territoires recensés dans le carré (N=7)

**Carte des nicheurs du canton de Genève (2015)**  
(selon indications transmises sur [ornitho.ch](http://ornitho.ch))



#### Remarques:

Selon les observations réalisées en 2015, l'espèce est présente sur environ 1/3 du territoire genevois (30%).

La densité des nicheurs est particulièrement élevée (> 4 nicheurs/km<sup>2</sup>) dans 4 régions du canton: dans la zone entre Chêne-Bougerie et Choulex, de Lancy à Bernex, du Mandement et dans la zone la plus à l'ouest du canton (Avusy, Sézegnin).

Ces zones comprennent des sites particulièrement favorables au front blanc, notamment les zones villas avec jardins, les parcs, les vergers et les vignes. L'élément prédominant étant un espace ouvert avec quelques grands arbres se développant sur une couche herbeuse rase ou sur un sol relativement nu.

Le micro-biotope des jardins individuels correspond bien à cette description: l'entretien d'un jardin potager, la tonte régulière, le compost assurent un espace de chasse à terre indispensable à l'espèce.

L'existence de cabanes à outils et la pose de nichoirs augmentent la probabilité de trouver des cavités ou des refuges pour nicher.

Enfin, un autre facteur favorable à la nidification du front blanc est sans doute à chercher dans les habitudes écologiques des petits propriétaires, celles qui consistent à utiliser de moins en moins d'insecticides pour la culture de leur jardin potager.

### Comparaison avec la saison précédente (2014)

Il est possible de comparer les deux dernières années, même si le nombre des observateurs augmente chaque année. Cette dernière constatation est d'ailleurs plutôt positive, car elle permet d'obtenir un recensement toujours plus précis.

Voici les résultats comparés pour 2014 et 2015:

Comparaison des données transmises sur ornitho.ch en 2014 et 2015

	2014	2015	2015/2014
<b>Nombre d'observateurs</b>	42	49	+ 16%
<b>Nombre de données transmises</b>	207	281	+ 36%
<b>Nombre de territoires différents</b>	127	159	+ 25%
<b>Nombre de nicheurs certains</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>+ 31%</b>
<b>Distribution (nombre de km<sup>2</sup> occupés sur 287)</b>	62	87	+ 40%
<b>% de km<sup>2</sup> occupés par l'espèce</b>	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>+36%</b>

Par rapport à la saison 2014, les parcelles (en km<sup>2</sup>) occupées par l'espèce sont en augmentation de 36%. Certes, ce chiffre doit être vu à la baisse en raison du plus grand nombre d'observateurs (+16%). Il n'en reste pas moins que l'année 2015 a été très favorable pour le front blanc sur le territoire genevois.

### Bilan et discussion

Pour cette deuxième année de suivi de l'espèce, il convient de faire les constatations suivantes:

- le Rougequeue à front blanc est encore bien présent dans le canton, avec un nombre de nidifications plus élevé qu'en 2014.

Aussi bien sur la base des observations ciblées (jardins choisis) que sur l'ensemble des données transmises sur le site ornitho.ch, on peut estimer cette augmentation des nicheurs à environ 30%.

- Les mesures qui paraissent les plus judicieuses pour favoriser le maintien de l'espèce à long terme sont celles qui permettent la préservation des sites favorables à l'espèce: parmi ces derniers, les vergers, les parcs et les jardins qui contiennent naturellement les biotopes indispensables à l'espèce (espace vert ouvert, avec un sol nu ou à végétation rase ou clairsemée). L'autre facteur indispensable à l'espèce est l'absence de traitement (insecticides): l'espèce se nourrissant au sol, elle est dépendante de la microfaune qui s'y développe et par conséquent très sensible aux insecticides.
- La pose des nichoirs semble moins essentielle que l'on pourrait imaginer. Le rougequeue à front blanc est très opportuniste et la moindre cavité ou le moindre interstice lui suffit pour s'installer. Naguère appelé «rossignol des murailles» parce qu'il se logeait préférentiellement dans les pierriers et les murets, le front blanc s'est adapté aux conditions des villages puis des espaces semi-urbains en colonisant toutes sortes de cavités. Cette grande faculté de l'espèce à trouver des cavités pour nicher restera le principal enseignement de cette année 2015.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier :

- la direction générale de la nature et des paysages (DGPN)
- le COR pour la fabrication des nichoirs
- Guilhem Kokot et Céline Rochet pour leur participation au projet de Céligny
- tous les observateurs qui ont transmis leurs données sur ornitho.ch

ainsi que toutes les personnes qui nous ont accueillis dans leur propriété pour placer un nichoir.

André Bossus